



HAL
open science

Informer le prince en parlant et en écrivant. À la recherche du langage politique des humanistes évangéliques au milieu du XVI^e siècle

Ghislain Tranié

► To cite this version:

Ghislain Tranié. Informer le prince en parlant et en écrivant. À la recherche du langage politique des humanistes évangéliques au milieu du XVI^e siècle. En parlant, en écrivant. Complémentarité, concurrence et hybridation entre écrit et oralité (Europe, XVI^e et XVII^e siècles), Paul-Alexis Mellet; Monique Weiss, Sep 2022, Luxembourg, Luxembourg. hal-04442634

HAL Id: hal-04442634

<https://hal.science/hal-04442634>

Submitted on 6 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Informer le prince en écrivant et en parlant

À la recherche du langage politique des humanistes évangéliques (milieu du XVI^e siècle)

Pour de nombreux humanistes évangéliques actifs sous le règne d'Henri II (Charles Fontaine, Gabriel Simeoni, François de Billon, etc.), la bonne gouvernance ne peut advenir si le prince n'est pas correctement informé, s'il n'a pas accès à l'intelligibilité des desseins de Dieu. L'idée sous-jacente est celle d'un pouvoir qui ne devient efficient et lisible qu'en écrivant et en parlant de sa substance, sous le regard du Christ. Ainsi, pour ces humanistes, l'intelligibilité procède de la compréhension du Verbe qui se traduit par une mise en écriture et en paroles de ce qui est pourtant indicible et innommable. Informer le prince devient alors une performance pour ceux qui se veulent les traducteurs des paroles du Christ, des Écritures et des signes célestes, dans des écrits hybrides, où l'oralité, l'image et le texte ne font sens que s'ils sont considérés conjointement.

Trois études de cas sont proposées pour comprendre comment des humanistes font interagir l'écriture et l'oralité pour rendre lisible à l'esprit humain, et en particulier au prince, ce qui est de l'ordre du Verbe ou des idées que Dieu peut imprimer dans les imaginaires du politique. La première concerne *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin* (1555) de François de Billon, un ouvrage qui s'inspire de l'art de la conversation et du conte présent à la cour de France, et où la « plume » écrit et parle aux dames pour leur dévoiler la nature impériale et eschatologique de la puissance du roi de France. La deuxième met en lumière le discours politique destiné au roi de France de l'astrologue Gabriel Simeoni à travers plusieurs opuscules écrits en 1555-1556 : l'humaniste y convoque l'écrit, l'image et même l'oralité (par des lettres ouvertes en particulier) pour y construire un discours politique utilisant les idéaux rhétoriques de la *varietas* et de la *curiositas*. La troisième enfin analyse l'*Épitome des cinq livres d'Artemidore* du poète Charles Fontaine (1545, rééd. 1555). Charles Fontaine y présente l'interprétation des songes (notamment ceux qui s'adressent aux rois et aux princes) dans un au-delà de la parole ou de l'écriture, comme l'impression d'une parole divine qui ne peut être entendue ou mise par écrit, mais qui peut néanmoins être décryptée – en particulier pour le bien de la « République ».

La thèse développée dans cette communication est donc l'idée que le pouvoir n'est pas lisible, que le mot ne se suffit pas à lui-même, qu'il doit acquérir une intelligibilité à travers une forme de performance, où de l'exercice de la parole procède la mise en écriture de la pensée.

Le *Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin* de François de Billon : écrire pour les dames, parler au roi ?

Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin (1555, rééd. 1564) n'est pas seulement un ouvrage remarquable au sein de la « Querelle des femmes » et destiné à la lecture des dames de la Cour. Ce traité est en réalité protéiforme car il contient une réflexion sur les figures féminines de la cour des années 1540 et 1550, une longue restitution de l'imaginaire mythico-politique de la monarchie française, une réflexion évangélique, une contribution à la guerre de papier menée entre le roi de France et l'empereur, ainsi qu'une défense de la fonction de secrétaire et de son utilité pour l'État monarchique. Son auteur est François de Billon, un secrétaire du duc de Parme présent à la Cour de France dans le cadre de missions diplomatiques. L'écriture de ce traité représente une forme de performance de la part du secrétaire, qui cherche à composer une œuvre totale dans laquelle l'écrit se nourrit de la conversation avec les dames, et l'image retranscrit une parole visant à informer les dames. Les différentes strates du texte forment ainsi un discours qui questionne sur la manière d'informer le roi.

Quelle place pour l'oralité dans le livre ? François de Billon place son écriture sous le double signe – antagoniste ? – de la « plume » et de l'oralité. « Plume » désigne en effet celle qui s'exprime

tout au long du traité en même temps que l'outil scripteur du secrétaire que revendique être François de Billon. Ce dernier semble se tenir en retrait derrière « Plume ». Il concède toutefois, dès le prologue, avoir conçu « dès l'an 1550, ce fort inexpugnable d'honneur femenyne dans le camp antique de Mars à Rome souz forme de declamation¹ ». Le paradoxe intervient lorsque « Plume » elle-même déploie son éloquence plutôt en lieu et en place de la plume. Parler, discourir, déclamer, prophétiser sont autant d'actions revendiquées par « Plume » tout au long de l'ouvrage. En voici l'un des multiples exemples, à propos de l'art de prophétie ici tourné en dérision : « Car s'ainsi est, que l'Anesse de Balaam jadis prophétiza la premiere & seulle fois qu'elle parla, Pourquoi à present que j'ay la bouche ouverte, & en prédisant une Verité, ne me pourray-je vanter de Prophetie² ? » La faculté de bien parler est plus généralement l'une des qualités les plus propres à la dignité féminine. Fidèle à sa méthode, « Plume »/François de Billon en donne plusieurs exemples, pris dans les Écritures, la mythologie, l'histoire et même dans sa connaissance de la cour de France des années 1540-1550 :

La Contesse de Tonnerre d'apresent, qui porte le nom de Loyse de Clairemont, seroit elle pas suffisante de departir, non seulement à ses enfans propres, mais aussi à tant d'aymables Courtisans, la grace d'agreable eloquence, tant elle est plus par nature, que par art, tresprompte et hardiment copieuse en son parler³ ?

« Plume »/François de Billon parsème en outre son propos de discours, notamment lorsqu'il s'agit de représenter une action dramatique. C'est notamment le cas pour les batailles : « Plume » semble en effet y voir un moment paroxystique de la destinée humaine sous le regard du Christ. Ainsi, à propos de la bataille de Pavie (1525), le signe augural d'une biche poursuivie par un loup fait l'objet d'un discours d'un chef des armées impériales destiné à galvaniser les troupes :

Voyez-vous (dist-il) Compagnons, comment nos Ennemys se sont éfarouchéz alencontre de la Cerve fuyante, qui est consacrée à Diane ? En ce lieu là, nous ferons indubitablement, ce jourd'huy boucherye des Gaullois : Et nottéz, que le Loup, qui est échappé sains é sauve d'entre noz Picques, nous amonneste de notre martiale progenie & de notre premier Prince Romulus, d'une Louve allaitté, comme vous savéz. Courage donc Enfans, Diane aura sur eux vengeance, & remplira noz forces. Ces paroles parachevées, gueres ne tarda apres l'émorse de quelque Ecarmouche, que le choq de la Bataille ne feust receü alendroit propre de la malventure de la Biche⁴.

Pourquoi cette insistance sur les différents registres de l'oralité ? *Le Fort inexpugnable* est d'abord un livre courtisan qui recherche de façon explicite la faveur des dames de la cour. Il n'est donc guère étonnant d'y retrouver des marques de l'art de la conversation pratiqué à la cour. Le goût de « Plume »/François de Billon pour les anecdotes ou les contes à finalité morale, parfois très brefs mais parfois aussi proches des contes de Boccace ou de Marguerite de Navarre, forment également un prétexte au « devisement », « par l'ingrat silence de ceux qui en goustent les effaitz, ou bien par leur bouche, Si (comme Ennemys d'Ingratitude) ilz les voudront faire congnoistre à qui en fait scrupule⁵ ». La matière de l'ouvrage, protéiforme et suivant un apparent désordre, indique pourtant que la langage de l'oralité ne vise pas seulement à inscrire le traité dans la langue de la cour. Il faut en effet faire ici l'hypothèse de ce que le traité de Billon s'adresse autant au Prince qu'aux dames, ou plutôt qu'il procède par un double truchement : celui la cour (des dames) pour atteindre la Couronne⁶, et celui de l'écriture pour parler directement à Henri II et, de secrétaire, assumer la charge d'un conseiller dévoilant au roi une intelligibilité du monde

¹ François de Billon, *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe femenyne*, À Paris, chez Jean d'Alyer, 1555 [1556], « Prologue », p. C-Cj.

² *Ibid.*, p. 130.

³ *Ibid.*, p. 31 v°.

⁴ *Ibid.*, p. 76 v°.

⁵ *Ibid.*, p. 99.

⁶ Voir sur ce point le passage du traité où Billon justifie le fait que seules les reines et les princesses portent de façon régulière un diadème alors que le roi ne porte pratiquement jamais la couronne.

afin de lui permettre de se placer dans la voie du Christ et d'assumer sa politique de puissance face à l'empire.

L'exercice de la parole se présente alors comme une performance que François de Billon met en scène avec l'emploi d'une gravure allégorique placée en tête des chapitres I, XIII et XIV de sa « Contremyne » – une gravure que l'auteur a fait réaliser en Italie et que l'imprimeur a fait figurer dans l'ouvrage aux endroits indiqués par Billon. Sur cette gravure, « Plume » est figurée sous les traits de Minerve, guerrière empanachée avec une tunique garnie de plumes. Elle est en train de s'adresser à un public féminin, vraisemblablement la reine de France et les grandes dames de la cour. Billon semble donc projeter son image de secrétaire et de porte-parole de la cause des femmes dans une Minerve brandissant, sur ses vêtements et sa bannière, la plume et les armes⁷. La bannière présente par exemple un motif et une devise. Le motif figure une plume aiguisée faisant du secrétaire la soldat d'une guerre de papier au service du prince. La devise, *semper volitans* (ayant toujours à cœur de se démener), est tirée des *Punica*, un poème épique de Silius Italicus, poète et homme politique romain du I^{er} siècle, Silius Italicus⁸, qui met en scène Scipion l'Africain lors de la Deuxième guerre punique, et dans lequel le motif de l'aile/la plume détient une valeur morale visant à fuir les plaisirs pour choisir la vertu. Le discours de Plume/Minerve aux dames serait alors le récit de l'épopée de Scipion/Henri II qui doit déboucher sur son triomphe à venir dans la guerre contre l'empereur. Ce discours s'exprime certes de façon allégorique en partant d'une œuvre surtout célèbre en Italie⁹, mais dont le genre – l'épopée – renvoie aussi à une forme d'oralité, surtout dans le contexte curial. Cette référence n'est toutefois pas choisie par Billon uniquement pour sa capacité à introduire un discours sur la gloire du prince. Elle contient aussi une intention néoplatonicienne. L'incipit du livre XV, auquel se réfère la devise portée en étendard par Plume/Minerve, met en effet au défi le jeune héros de choisir entre *Virtus* et *Voluptas*. À la droite de Scipion, *Virtus*/Pallas, toute en modestie, lui offre des cadeaux spirituels : une épée, incarnation de la vie active et de l'art militaire, et un livre, symbole de la sagesse et de la vie contemplative. À sa gauche, *Voluptas*/Venus lui tend une fleur, incarnation de l'Amour, dans un sens pétrarco-platonicien. Ne pas choisir, mais plutôt associer les deux approches : ainsi se présente par sa figuration et dans son discours Plume/Minerve. Cette résolution du défi par l'association et non le choix procède d'une intention néoplatonicienne¹⁰, par ailleurs déjà visible dans la version de l'épisode retenue par Raphaël pour *Le songe du chevalier* (1503-1504). Le discours de Plume/Minerve pourrait ainsi être le suivant : les trois principes de la vie active, de la vie contemplative et de la vie sensuelle sont à même de créer un équilibre indispensable à la régénération eschatologique du royaume de France. Henri II est même présenté dans le discours comme le « vicaire » annonçant le retour du Christ sur Terre :

⁷ Renée-Claude Bretenstein, « Les secrétaires et la publication : l'exemple des éloges collectifs de femmes au XVI^e siècle », *Nouveaux aspects de la culture de l'imprimé. Questions et perspectives XV^e-XVII^e siècles*. Études réunies par Grégoire Holtz, Genève, Droz, « Cahiers d'Humanisme et Renaissance », 2014, p. 61-82.

⁸ *Punica*, XV, 97. Une édition paraît notamment à Lyon chez Sébastien Gryphe en 1547 et est rééditée en 1551. Il s'agit en fait de la version préparée en 1523 à Venise par Francesco Torresano, imprimeur libraire associé à son père de 1518 à 1529, puis à ses héritiers jusqu'en 1537. Il est également inscrit comme libraire à Venise entre 1533 et 1546.

⁹ L'œuvre de Silius Italicus y connaît en effet un réel succès depuis sa redécouverte au XIV^e siècle. Pétrarque réinvestit notamment la figure héroïque de Scipion l'Africain dans son seul poème épique, *Africa* (1343). Le livre de Silius Italicus, redécouvert par Le Pogge florentin en 1417, est imprimée au moins à trois reprises : à Rome en 1471 (par Giulio Pomponio Leto) puis à Venise en 1483 (par Battista Torti) et en 1493 (par Giovanni Tacuino). Raphaël se serait enfin inspiré de l'épisode du songe pour son tableau *Le Songe du chevalier*, peint vers 1503-1504, et dont le pendant serait *Les Trois Grâces*, selon la thèse défendue par Erwin Panofsky et André Chastel.

¹⁰ Edgar Wind, *Mystères païens de la Renaissance*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 1992 [1958], p. 95-110.

Et pour saison plus moderne y à eü Sainte Brigide qui fut Suysse, laquelle en ses Revelations entre autres choses parlant de la Couronne de France, jadis declara ce que dessouz [Du Jardin de l'Occident (dist-elle) sortira une Fleur de Lys qui croistra à fonson en la Terre virginale : Recouvrera les choses perdues, De son odeur amortira les venimeuses, Sera plus forte que le Cedre, & finalement sa derniere louenge sera, que l'Aigle vollera souz icelle.] O Fleur heureuse, par vertu femenine premierement sentue & décorée, que par Homme. Mais qui plus est, En un aute passage des Ecritz de telle Femme, cecy mistiquement est exposé sus les trois Lyz, Assavoir, que le premier denotte les Roys treschrestiens estre Successeurs & Ministres de l'Autel du Vicaire de IEUCHRIST, tenant la main senestre és Epitres de toutes Nations. Le second denotte & promet qu'iceux Roys sont les Collonnes de la Chrestienté, plantées au terrouer d'Occident, & faittes de cete Pierre, qui fut taillée de la Montagne sans ouvrage de main¹¹.

À la parole épique de Plume/Minerve se surimpose une parole prophétique, inspirée par Dieu et les Écritures. Sainte Brigitte est une Minerve « plus moderne », dont les révélations sont éminemment politiques car il s'agit des propres paroles du Christ adressées au roi, son double terrestre. En ce sens, les révélations sont des paroles performatives, c'est-à-dire qui par leur énonciation doivent susciter des actions humaines aboutissant à leur réalisation. En d'autres termes, pour Plume/Minerve, l'exercice de la parole juste, qui mime celle du Christ, est la condition d'exercice du pouvoir légitime et rédempteur. Cette parole doit donc être rapportée, retranscrite – par le secrétaire – de la façon la plus efficace et, surtout, la plus conforme aux Écritures afin d'assurer leur pleine réalisation¹².

En invoquant à de multiples reprises le pouvoir de la parole et en empruntant plusieurs registres de l'oralité (le conte moral et le « devisement », la parole prophétique, la poésie épique), François de Billon représente ce qui constitue pour lui la *persona* idéale du secrétaire, c'est-à-dire celle d'un conseiller qui manie la parole et l'écriture pour dévoiler et faire prendre conscience au prince des potentialités de son pouvoir et de la continuité néoplatonicienne entre le symbolique (le monde des idées) et le réel (le monde sensible). La voix qu'il donne à entendre est une voix imprégnée de pétrarquisme et de néoplatonisme ; mais c'est aussi une voix qui, parce qu'elle est transposée dans l'écriture, donne un contenu performatif à l'imaginaire. Elle se veut en effet en prise directe avec l'exercice du pouvoir ainsi qu'avec son administration.

Les imprimés de Gabriel Symeoni, entre parole prophétique, lettres ouvertes et écriture sur le politique (milieu des années 1550)

D'où vient la capacité à informer le prince – en particulier sur sa politique de puissance qui se joue dans des périphéries (l'Italie, les États allemands des princes protestants, l'Écosse) où la circulation de l'information depuis et vers le cœur du royaume n'est pas toujours très bien assurée ? Comment ensuite, pour l'humaniste qui cherche à conseiller le prince, donner à cette capacité la forme la plus adaptée, en écrivant c'est-à-dire en parlant au prince, à la cour et à un lectorat réceptif – en partant du principe que l'information circule à partir d'un support écrit, mais que ses aspects les plus profonds passent par une cryptique de l'écrit et, le plus souvent, l'oralité ? Il faut faire l'hypothèse que ces interrogations ont rencontré l'imaginaire de Gabriel Symeoni (1509-1575), polygraphe florentin, poète de cour, historien, soldat et astrologue, dont la présence en France – et à Lyon en particulier – s'étire en particulier de 1547 à 1561. Les ouvrages qu'il publie dans cet intervalle témoignent, par leur *varietas* (des œuvres morales, satiriques, historiques, antiquaires, mais aussi des descriptions de prodiges, des œuvres astrologiques sur la situation géopolitique), de l'étendue de la *curiositas* de l'humaniste et des probables

¹¹ François de Billon, *op. cit.*, p. 27.

¹² Sur les rapports entre prophétie et politique à propos de sainte Brigitte (de Suède et non de Suisse), voir Corinne Péneau, « Révélations et élections : le corps du roi et la parole dans les *Révélations* de sainte Brigitte », *Médiévales*, n° 50 (2006), p. 77-102 ; André Vauchez, « Révélations prophétiques sur l'Église et sur Rome attribuées à sainte Brigitte de Suède, dans un manuscrit français du xv^e siècle », *Italia et Germania. Liber Amicorum for Arnold Esch*, Hagen Keller, Werner Paravicini et Wolfgang Schieder (éd.), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2001.

questionnements sur les moyens de conseiller, à la manière d'un poète ou d'un historiographe de cour, le prince. Gabriel Symeoni peut ainsi publier pour les seules années 1555-1556 une prophétie politique sur les succès à venir en Italie pour Henri II¹³, une traduction en italien d'un traité de Guillaume du Choul sur l'art militaire¹⁴, une analyse fondée sur l'astrologie et la description de prodiges de la géopolitique italienne¹⁵, une lettre ouverte en forme de discours sur la guerre au Piémont¹⁶, un ouvrage astrologique dédié au roi¹⁷, et une interprétation politique du passage d'une comète au-dessus de l'Allemagne sous la forme d'un échange épistolaire¹⁸. Déceler l'oralité dans les écrits de Symeoni paraît de prime abord moins évident, tant celui-ci n'hésite pas à multiplier les approches afin de parvenir à son but : démontrer la vocation impériale de la monarchie tenue par le roi de France. Comètes, prodiges, signes astrologiques, configurations géopolitiques significatives, maîtrise de l'art militaire et sagesse d'Henri II en sont autant de preuves pour le polygraphe courtisan qui n'hésite pas à déclarer le roi « grand, tres invincible, pie, auguste père de la République », à la manière d'un empereur romain¹⁹. Pour mieux asseoir son propos, Gabriel Symeoni n'hésite pas à convoquer l'oralité à travers plusieurs discours dont la théâtralité donne à la parole une forme d'autorité. Ce ne sont d'abord que lamentations :

Et le Tybre / aussi, en faveur d'un bon Pape, & par la delivrance de toute l'Italie, s'ecrie, retourné vers le Roy de France : « C'est à cette heure O Roy le temps de de montrer ton hardiesse, et d'employer tes forces à l'encontre de si etranges et terribles figures de tant de superbes seditions et horribles monstres furieux enragés, desireux de sang, pleins d'avarice et vuides de charité et d'amour²⁰. »

« [...] contraignans finalement le tant afligé, laceré, demembré, pressé, divers, diforme, monstrueux, & miserable état d'Italie, à se plaindre & lamenter en cette sorte : « Ainsi me voy je environnee de diverses armés de mes ennemis, par ma folle ambition²¹ ! »

Sûr de son bon droit et fort de son amour et de sa charité, Henri II répond aux appels et justifie la guerre portée au Piémont, à Parme et à Sienne :

De la quelle voix & desordres, la bonté & pitié du Roy de France / emeue avec un pied en Corse (comme demontre le Gal) & armé par mer & par terre (ainsi que sa figure & ses galeres le donnent à entendre) se ruant sus ce monstre d'Italie, dit : « Fuyés, fuyés vieus et nouveaux habitans ravisseurs de cette province : pourvoyez-

¹³ Gabriel Simeony, *Le présage du triumphe des Gaulois* [Texte imprimé], déclaré & envoyé par le seigneur Gabriel Syméon à très chrestien & invincible prince Henri II. de ce nom roy de France. Il Presagio del triomfo de Franzesi dichiarato & mandato da M. Gabriel Symeoni al christianissimo & invittissimo principe Henrico II. re di Francia. À Lion, Par Gabriel Cotier, 1555.

¹⁴ Gabriel Simeony, *Discorso sopra la castrametatione et disciplina militare de Romani, Composto per il S. Guglielmo Choul, Gentilhomme Lionese, Consigliero del Re, & Presidente delle Montagne del Delfinato, Con i Bagni & essercitii antichi de Greci & Romani, Tradotto in lingua Toscana per M. Gabriel Symeoni*. A Lione, appresso Guglielmo Rouillio, 1555. Le privilège est en date du 31 octobre 1553.

¹⁵ Gabriel Symeoni, *Interpretation Greque, Latine, Tuscane & Francoise, du Monstre, ou Enigme d'Italie*. À Lyon, Par Antoyne Voulant Libraire en rue Merciere, 1555. Le privilège est en date du 23 juin 1555.

¹⁶ Gabriel Symeoni, *Double d'une deuzieme lettre par maniere de discours de M. G. S. envoyée à Lyon à Noble Seigneur G. du C. sur la prise & assault de la ville & chasteau de Vulpian*. À Lyon, Par Jean Temporal, 1555. Le privilège est en date du 7 octobre 1555.

¹⁷ Gabriel Symeoni, *De la Génération, nature, lieu, figures, cours et significations des comètes*. À Monsieur le Seneschal de Lyon. Plus un sonet et un' elegie au Roy. À Lyon, Par Jean Brotot, à l'enseigne de la Paix universele, en rue Thomassin, 1556.

¹⁸ Gabriel Symeoni, *Les prodiges merveilleux advenuz & veuz en Allemaigne. 1556*. À Paris, De l'imprimerie d'Olivier de Harsy au clos Bruneau à l'enseigne de la Corne de Cerf, 1556. Le privilège est en date du 21 mai 1556.

¹⁹ Gabriel Symeoni, *Interpretation...*, *op. cit.*, p. 26.

²⁰ *Ibid.*, p. 31-32.

²¹ *Ibid.*, p. 33.

vous desormais d'une autre demeure, car cette-cy est mienne de longtemps. Cette Italie est mon royaume, mon siege et mon heritage, à moy delaisé par Dardan et Iasie, mes progeniteurs²². »

Le passage de la description méthodique à la prise de parole pathétique puis charitable contribue à fabriquer une sorte de légitimation par l'usage du discours à la politique impériale du roi de France, qui doit, par son alliance avec le pape, faire cesser le désordre et assurer sa mission de guerrier du Christ. Il faut remarquer, du point de vue de la méthode, que Gabriel Symeoni ne s'y prend pas autrement que François de Billon car l'oralité – en plus d'informer le prince sur sa légitimité à intervenir en Italie – rend intelligible la planche gravée qui accompagne l'opuscule.

Dans ce cas, donner la parole au roi, au Tibre ou à l'Italie dynamise l'information politique par ailleurs destiné au roi. Parler vient scander le processus d'écriture sous la forme d'une performance apophétique qui fait donc advenir une prophétie faite après coup et légitimant la guerre menée par-delà les monts. Parler ou faire parler en écrivant devient sous le plume de Symeoni un moyen pour démontrer sa compétence d'astrologie à visée politique. Le polygraphe courtisan parle également de lui en écrivant. Il se dépeint ainsi comme un témoin direct du bon gouvernement de l'armée royale au Piémont en retraçant, dans une lettre ouverte destinée à l'un de ses très proches amis, Guillaume du Choul, humaniste lyonnais auteur d'un traité sur l'art de construire les camps militaires publié en 1554 et par ailleurs intéressé au déroulement des campagnes militaires du fait de sa charge de bailli des montagnes du Dauphiné – il réside par conséquent une partie notable de l'année à Gap. Ce *Double d'une deuxième lettre par manière de discours de M. G. S. envoyée à Lyon à Noble Seigneur G. du C. sur la prise & assault de la ville & chasteau de Vulpian* se présente tout d'abord comme une démonstration d'amitié :

Monsieur, il ne se treuve chose qui face tant souvenir les hommes, & amys les uns des autres, que l'humanité, l'honesteté, & la courtoisie, que les uns ont usé alendroit des autres : tout ainsi que l'arrogance, & l'avarice ont de coutume de les rendre ennemys. Stimulé donques de la première occasion, je n'ay voulu faillir d'escrire à vostre Seigneurie tout au long l'assault, & la prinse de la ville & chasteau de Vulpian, l'un commancé, & l'autre fini, comme il s'ensuit²³.

Fruit du hasard ou d'une clairvoyance fondée sur sa connaissance de la position stratégique de Volpiano au Piémont, la présence de Gabriel Symeoni lors de la prise de la ville lui permet de relater les opérations menées et leur heureuse conclusion pour les armées royales. Le choix de la lettre ouverte est toutefois risqué car « le secret de la guerre n'est, & ne doit point estre congneu de chascun : & moins je veux vous en escrire ce que j'en pense, de peur que les lettres ne vissent à s'égarer ». Comme toute lettre d'importance, tout ne peut être écrit et le porteur est susceptible de rapporter au destinataire des détails qu'il vaut mieux ne pas coucher par écrit – surtout dans le cas d'une lettre destinée à être publiée. Quoi qu'il en soit, l'écriture semble dans ce cas le truchement de la parole du témoin ayant conscience de l'importance de l'événement auquel il a assisté. Car Volpiano est une position stratégique et sa prise apparaît comme l'aboutissement de la politique royale mise en œuvre par le maréchal de Brissac au Piémont²⁴, même si cette dernière étape est réalisée par de grands capitaines – le duc d'Aumale, le comte d'Enghien et Paul de Thermes. En publiant cette lettre ouverte, Gabriel Symeoni n'informe donc pas seulement son ami ou le public lyonnais. Il fait parvenir l'information au roi de la bonne conduite de ses armées, à un moment où Henri II se fait plus méfiant envers le maréchal de Brissac. Certes, il ne s'adresse pas directement au roi, auquel l'envoi d'une lettre ouverte serait déplacé. Il n'en propose pas moins une réflexion sur le bon état de ses armées, comme s'il était un conseiller qui parlerait au roi :

²² *Ibid.*, p. 33-34.

²³ Gabriel Symeoni, *Double d'une deuxième lettre par manière de discours...*, *op. cit.*, p. 3.

²⁴ Henri II et Montmorency souhaitent la conquête de Volpiano dès l'été 1552. Sur ce point, voir Julien Guinand, *La guerre du roi aux portes de l'Italie 1515-1559*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, p 226-227, 229.

Mais je vous peux bien assurer, que ce que j'ay veu & congneu de l'hardiesse & vertu des François, ilz n'ont point moins fait leur debvoir que s'ils eussent esté vrays Romains, aussi bien guidés que qu'ils eussent esté conduictz par la prudence d'un autre Ulysses, ou de l'ambitieuse magnanimité d'Alexandre, ou de l'audacieuse diligence de Hannibal, ou de la grande excellence de Cesar, ou de l'inhumanité & cruauté d'un autre Attila Roy barbare des Huns, & i le Roy leur commandoit traverser le monde d'un bout à l'autre (comme jadis firent, soubz la charge & conduite de Bellovesus & de Brennus, l'Italie miserable, & la povre Grece, & celle partie de l'Asie mineur, qui a esté nommée d'eux, Galatie), facilement ilz le feroient²⁵.

En écrivant, Gabriel Symeoni n'oublie donc jamais de parler, c'est-à-dire de créer une proximité entre le lecteur et l'auteur (notamment par les biais de la construction d'un dialogue quasi théâtral ou de la protestation d'amitié) et de partager ainsi un même horizon politique et culturel. Surtout, en publiant un grand nombre d'ouvrages, du simple opuscule au traité plus systématique, Symeoni se ménage plusieurs lectorats, même si Henri II demeure celui vers lequel son désir de parler en écrivant tend le plus souvent.

L'Epitome sur les songes (1545, rééd. 1555) de Charles Fontaine. Le songe, une parole contournée qui informe la *persona* et la république

De la même manière que François de Billon et Gabriel Symeoni – dont il faut au passage noter les proximités avec le milieu évangélique – le poète Charles Fontaine, également une figure des cercles humanistes lyonnais et du milieu évangélique, se retrouve au cœur de l'actualité éditoriale sous le règne d'Henri II. En 1555 est réédité à Lyon chez Jean de Tournes un traité interprétatif sur les songes publié pour la première fois chez le même libraire dix ans plus tôt²⁶. Or, la lecture de l'introduction de ce traité amène à se poser plusieurs questions : comment l'information vient-elle aux hommes ? pourquoi le songe joue-t-il un rôle majeur ? l'écrit ne serait-il pas le plus approprié ? qu'en est-il de la parole et des discours ? Ces interrogations soulignent un fait essentiel : quelle que soit la manière de s'adresser à soi comme au lecteur et, même, au prince, il faut toujours rechercher la meilleure façon d'informer, en parlant, en écrivant, et surtout en décryptant une parole contournée qui se refuse *a priori* à toute lisibilité. Charles Fontaine renverse en réalité la question de la parole, que celle-ci soit poétique ou politique : pour lui, le poète est l'interprète d'une parole mise en l'Homme par Dieu ; une parole qui ne peut être énoncée par une voix ou même la mise en scène de cette voix du fait même de la transcendance absolue du Créateur sur la créature.

Mais pource que les choses superieures (ou plustot Dieu mesme) meuvent & gouvernent les inferieures, de sorte que communément & par raison naturelle, & par experience d'une infinité de tems, de telle cause vient & est produit tel ou tel effet, l'on ne peut faillir de soy exercer à connoître & entendre les choses secrettes en la nature, autant que Dieu & Nature nous le permettent. Et est vraysemblable, ou plustot vertiable, ce que tiennent les Filozofes : que Dieu & Nature n'ont rien fait & ne font rien sans cause. Et je croy, que bien souvent Dieu nous avertit des choses qui nous touchent, & notre honneur, salut, & santé : par sines, visions, songes, & autres moyens qu'il lui plait : ausquels si nous pensions bien, nous & nos affaires s'en porteroient trop mieus²⁷.

C'est pour cette raison que le songe peut constituer, à le suivre, une autre parole, celle que Dieu imprime en soi, selon sa qualité et sa position, et à laquelle il faut donner un sens, une intelligibilité en suivant les règles de l'art poétique :

Car les Songes aussi & interpretation d'eus semblent convenir particulièrement, & par une prerogative aus Poëtes : à cause qu'à leur Apolon (dont notre Auteur se vante, y assure avoir inspiracion & commandement, ou

²⁵ Gabriel Symeoni, *Double d'une deuzieme lettre par manière de discours...*, *op. cit.*, p. 8-9.

²⁶ Charles Fontaine, *Epitome des cinq Livres d'Artemidore, ancien autheur, & le plus renommé, traitant des songes. Traduz en François par Charles Fontaine. Plus un brief recueil de Valere Maxime, touchant certains songes*. À Lion, Par Jan de Tournes, 1555. Le privilège est en date du 15 juillet 1555.

²⁷ *Ibid.*, p. 5.

contrainte de commencer cette œuvre) est attribué & dédié, non seulement l'art Poétique, mais aussi la science & l'interprétation des Songes, & l'intelligence & prescience des choses futures²⁸.

Cette idée selon laquelle « la prose est la langue des hommes, les vers celle du divin²⁹ » et dont Thomas Sébillet s'est fait le théoricien dans l'ouverture de son *Art poétique françois* (1548) fait des poètes les traducteurs de toute forme d'au-delà de la parole et, en particulier, des songes. Il faut insister sur la capacité humaine à recevoir ces songes nuitamment, signifiant par là qu'il s'agit de révélations, parce que, pendant la nuit et sous l'effet du sommeil surtout, l'âme tend à se séparer du corps et se montrerait ainsi plus réceptive à une parole en apparence inintelligible – à condition que celle ou celui qui rêve se trouve en capacité de se souvenir exactement de son rêve. La parole divine révélée de façon nocturne n'est pas l'apanage du songe : elle l'est également pour le prophète. Le premier vers du premier quatrain des *Prophéties* (1555) de Nostradamus le rappelle assez : « Estant assis de nuit secret estude ». De même, dans l'épître liminaire dédiée à Henri II et datée du 27 juin 1558, censée ouvrir une réédition des *Prophéties* abandonnée par Nostradamus et découverte après sa mort (induisant par là des doutes sur son caractère réel ou apocryphe)³⁰, le mage de Salon évoque encore ses « nocturnes et prophetiques supputations³¹ ». La conjonction entre la présence de la nuit et l'information de l'âme à travers les songes ne découle pas forcément d'un point de vue astrophile ; elle se fonde sur la nécessité pour tout chrétien, au XVI^e siècle, de ne rechercher le sommeil qu'après avoir mis son âme en accord avec le Christ³². C'est parce que le sommeil permet à l'âme profonde – c'est-à-dire séparée des contingences du corps – du sujet que celui-ci peut recevoir en soi une parole divine qui correspond à son état, sa position et son ipséité. Cette réception de la parole contribue d'ailleurs à la fabrique de l'ipséité, même si celle-ci est en apparence inintelligible. Charles Fontaine insiste d'ailleurs sur ce lien entre les différentes strates du soi et la possibilité de voir s'y imprimer en songe des paroles qui intéressent la personne privée ou au contraire la « République », c'est-à-dire le bien commun :

Ce que reprouve fort notre auteur Artemidore, en disant que les Songes qui emportent quelque effet, & qui sont de Dieu, sont bien autres que l'effet & que l'expérience d'iceux. Et au contraire, que les Songes qui sont conformes aux affections & pensées, sont autant (parlant à propos) que rien, & n'y faut prendre aucun avis. Certes je croy bien, qu'un paillard ordinaire, un usurier, un envieux, un ambicieux, un yvrongne ne verra pas communément Songe qui concerne l'honneur, le salut, & profit ny de soy ny des diens, ny de la République : mais l'homme de bien, vertueux, pur & net (autant qu'il est permis à la fragilité humaine) j'estime que cetui-là quelquefois verra & interprétera Songes & visions au salut, honneur, & profit de soy, des siens, & de la République : d'autant que son esprit est moins retenu, lié, & souillé avec l'acointance du corps³³.

Un double processus de mise en parole de l'information du prince et de la république apparaît alors : d'abord, la parole divine s'imprime au moyen du songe « non à un homme particulier & de bas estat seulement, mais bien aus Rois, Princes, Gouverneurs, Chefs & Capiteines³⁴ » ; ensuite le poète effectue la traduction de cette parole de prime abord incompréhensible car produite par le verbe divin, une langue incompréhensible pour le commun des mortels, mais qui, parce qu'elle exprime le lien entre le roi et le Christ, permet au poète de devenir un véritable conseiller du prince à qui le songe est à l'origine destiné. Parce que cette parole provient du Christ et qu'elle s'imprime directement mais non explicitement dans l'âme de

²⁸ *Ibid.*, p. 4.

²⁹ Pierre Béhar, *Les langues occultes de la Renaissance. Essai sur la crise intellectuelle de l'Europe au XVI^e siècle*, Paris, Desjonquères, « La mesure des choses », 1996, p. 160.

³⁰ Mireille Huchon, *Nostradamus*, Paris, Gallimard, « NRF », 2021, p. 263.

³¹ Nostradamus, Michel de Nostredame, dit, *Les propheties de M. Michel Nostradamus. Centuries VIII. IX. X. Qui n'ont encore jamais esté Imprimees*. À Lyon, Par Benoist Rigaud, 1568, p. 4.

³² Sur ce point, voir Olivier Christin, *Confesser sa foi. Conflicts confessionnels et identités religieuses dans l'Europe moderne (XVI^e-XVII^e siècles)*, Seyssel, Champ Vallon, « Époques », 2009.

³³ Charles Fontaine, *op. cit.*, p. 11.

³⁴ *Ibid.*, p. 7.

quiconque, elle se fait révélation. Elle ne peut par conséquent être exprimée par une simple parole humaine jouant sur les registres de l'oralité ; le songe devient alors un véritable médiateur entre la parole inaccessible de Dieu et celle qui, du plus profond de l'intériorité, contribue à guider le poète comme le prince. Le songe chez Charles Fontaine se présente par conséquent comme un métalangage évangélique permettant de faire agir en soi le Christ, de réaffirmer pour le poète sa position d'interprète, c'est-à-dire de quasi prêtre, de la parole du Christ et, pour ce qui est de la personne du prince, de manifester le « glissement, perceptible sous la règle d'Henri II, d'une identité du roi comme *imago Dei* à celle d'un corps terrestre mystiquement habité par le Christ même », pour reprendre les mots de Denis Crouzet³⁵.

Conclusion

François de Billon, Gabriel Symeoni, Charles Fontaine. Chacun à sa manière, ces trois auteurs proches du milieu lyonnais, versés dans un imaginaire néoplatonicien venu d'Italie et sans doute liés à des cercles évangéliques, cherchent à rendre intelligible le monde qui les entoure et les défis qui attendent le prince en écrivant et surtout – serait-on tenté d'affirmer – en parlant. Pour François de Billon, l'oralité est à la fois un moyen et une fin : un moyen de susciter l'attention des dames de la cour, rompues à l'art de la conversation et du « devisement » ; et une fin dans la mesure la plume du secrétaire se transforme en une Minerve allégorique au discours néoplatonicien sur la nature impériale du pouvoir monarchique du roi de France. Pour Gabriel Symeoni, la parole correspond à un mode de communication aux formes multiples (discours théâtral, lettre ouverte, etc.) mais dont toutes les occurrences doivent démontrer sa loyauté envers le roi de France et sa compétence d'agent potentiel du roi capable d'œuvrer à sa gloire militaire ou à la guerre de papier contre l'empire. Pour Charles Fontaine enfin, la parole n'est qu'un médium parmi d'autres, ou plutôt un médium auquel doit être surimposé un métalangage qui, plus que la parole, peut imprimer en soi la parole du Christ et, par exemple, guider le prince dans son gouvernement : le songe.

Mais quoi qu'il en soit, ces trois auteurs développent, chacun à leur manière, cette idée que, pour le bon exercice du pouvoir, l'information n'est pas immédiatement lisible, que l'écrit ne se suffit pas à lui-même, et qu'il doit acquérir une intelligibilité à travers des performances s'inscrivant dans des imaginaires partagés par le prince et la cour, où de l'exercice de la parole procède la mise en écriture de la pensée.

Ghislain Tranié – Centre Roland Mousnier

³⁵ Denis Crouzet, *Le haut cœur de Catherine de Médicis*, Paris, Albin Michel, « Bibliothèque Albin Michel Histoire », 2005, p. 559.